

*Impôt sur les revenus pétroliers—Loi*

**Une voix:** Qu'est-ce que cela veut dire, crinquer?

**M. Gauthier:** Cela veut dire «crinquer» les prix. Tel est le résultat de ces surtaxes. C'est ainsi qu'il prélève ses revenus. Il s'ensuit qu'aujourd'hui même les consommateurs doivent payer le prix fort pour des produits qu'ils devraient pouvoir se procurer à des prix raisonnables, ce qui était un des objectifs du Programme énergétique national. Nous avons assuré aux Canadiens qu'ils seraient régulièrement approvisionnés à des prix raisonnables. Les ministériels devraient aller demander au ministre de ne pas hausser les prix. Ils devraient lui dire de ne pas hausser les prix à la pompe.

**Des voix:** Bravo!

**M. le vice-président:** Y a-t-il des questions ou des observations? Le député de Calgary-Nord (M. Gagnon).

**M. Gagnon:** Monsieur le Président, j'aurais une observation au sujet des propos du député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier). D'abord, je dois le féliciter. Jamais je n'ai entendu un discours rempli de tant de demi-vérités et d'informations erronées. Le député a fait la preuve qu'il connaît bien mal ce domaine.

Passons maintenant à des choses concrètes. La TRPG est une taxe applicable à un secteur de l'industrie extractive, soit l'industrie gazière et pétrolière de l'Ouest. Le député peut-il m'indiquer une taxe comparable s'appliquant à d'autres industries, tel le nickel à Sudbury, le cuivre ou le fer du Labrador et du Québec, l'amiante ou l'or? L'or est-il taxé? Le député doit se rappeler que cette mesure n'était qu'une façon de mettre la main sur des sommes considérables, soit 2 milliards par année.

Le député a aussi omis de mentionner que le consommateur en profitait. En examinant les faits, il verra que le PEN a permis de verser \$1.7 milliard par année en dividendes aux pétrolières. On a aussi versé quelque \$500 millions grâce aux prélèvements d'indemnisation. Qui en a bénéficié? Encore une fois, le secteur pétrolier. Et le député d'affirmer que le consommateur paie! Les compagnies pétrolières en ont profité les plus: Esso, Gulf, Mobil, Shell, Dome, les grosses, les très grosses. Le député ose affirmer que le consommateur paie. Je l'invite à mieux se renseigner.

**M. Gauthier:** Monsieur le Président, la TRPG a servi à financer le Programme d'encouragement du secteur pétrolier. C'est un fait. Ce programme visait à encourager les compagnies, surtout les canadiennes, à chercher de nouvelles sources d'approvisionnement dans les régions où on ne pouvait pas faire de prospection par les moyens ordinaires. Je songe aux terres du Canada, aux gisements sous-marins, à l'Arctique. Naturellement, pour encourager ces grandes sociétés à faire de la prospection dans le Nord . . .

● (1540)

**M. Dick:** A faire de l'argent, c'est tout.

**M. Gauthier:** . . . il nous fallait leur offrir le Programme d'encouragement du secteur pétrolier.

**M. Dick:** Tout ce qu'elles ont fait, c'est de l'argent. Elles ont creusé des puits pour s'enrichir.

**M. Gauthier:** Le député dit qu'elles ont creusé des puits pour faire de l'argent. N'est-ce pas là le but de toute entreprise? Elles ont cherché du pétrole et elles en ont trouvé . . .

**M. Dick:** Très peu.

**M. Gauthier:** . . . que nous avons maintenant . . .

**M. Dick:** Où le mettent-il?

**M. Gauthier:** . . . et, il sera malheureusement difficile de l'acheminer jusqu'ici à cause de la politique du gouvernement actuel qui leur fait faire faillite et les incite à s'en aller.

**M. Dick:** Elles adorent cela.

**M. Gauthier:** Voilà ce qui ne va pas avec le gouvernement actuel. Il ne comprend pas que . . .

**M. Dick:** Vous ne savez rien du secteur pétrolier. Pourquoi ne pas l'admettre?

**M. Gauthier:** . . . à l'époque, le but du Programme d'encouragement du secteur pétrolier était essentiellement d'encourager les industries . . .

**M. Dick:** N'allons pas croire cela!

**M. Gauthier:** . . . à faire mieux et à les contraindre à prospecter au Canada.

**M. Dick:** Vous ne savez pas de quoi vous parlez.

**M. Gauthier:** Je pense que cela garantissait aux Canadiens un approvisionnement constant et sûr en pétrole Canadien. C'était là l'objectif fondamental de l'impôt sur les revenus pétroliers.

**M. Dick:** Monsieur le Président, il est intéressant d'entendre le député d'Ottawa-Vanier (M. Gauthier) parler d'un sujet dont il ne connaît rien.

**M. Gauthier:** Je dois reconnaître que je ne suis pas un expert comme vous.

**M. Dick:** Je n'ai pas l'intention d'entrer dans les détails, car je n'en sais pas autant que ceux qui vivent dans les régions productrices. Je ne vais pas essayer de me ridiculiser en parlant de quelque chose que je ne connais pas.

Le député d'Ottawa-Vanier n'admettra-t-il pas que, lorsque les prix du pétrole augmentaient, au milieu des années 1970, son gouvernement a proposé une politique en vertu de laquelle les prix plus élevés ne pouvaient pas être imposés au consommateur avant trois mois, parce qu'il fallait tout ce temps-là avant que le pétrole plus cher ne parvienne au niveau du détail? Est-il d'accord avec cela?